

ÉCHELLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES EN GÉOSCIENCES

RÉSUMÉ

Pour chaque compétence liée à l'expérience professionnelle (CEP), les candidats et candidates au titre de géo. fourniront des exemples d'expérience professionnelle qui, selon leur opinion, montrent un niveau de compétence par rapport à la tâche décrite. La note de compétence perçue pour chaque compétence liée à l'environnement de travail sera évaluée sur une échelle de 0 à 5, où 3 représente la note attendue pour l'inscription à l'Ordre¹. Les évaluations se fonderont sur les définitions de l'évaluation des compétences présentées ci-dessous. Des performances répétées et fiables sont attendues pour les évaluations de niveau 3 ou plus. Pour plus d'informations, veuillez consulter le [Guide d'évaluation des compétences en géosciences](#).

DÉFINITION DE L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Classement des compétences	Ce qu'a montré le candidat ou la candidate dans son exemple
0	Pas d'exposition à la compétence.
1	Connaissance générale de la compétence et de son importance dans la pratique.
2	Mise en œuvre de la compétence, ou de certaines de ses composantes, avec une supervision importante, dans des situations de faible complexité et de faible risque.
3 (entrée en pratique)	Mise en œuvre de toutes les composantes de la compétence avec une supervision limitée, dans des situations de complexité et de risque modérés. Il peut s'agir de situations dans lesquelles le candidat supervise d'autres personnes dans l'application de certains aspects de la compétence, tout en restant responsable de leur travail.
4	Mise en œuvre de la compétence avec une supervision minimale, dans des situations d'une complexité importante et d'un risque modéré. Il peut s'agir de situations dans lesquelles le candidat supervise d'autres personnes dans l'application de certains aspects de la compétence, tout en restant responsable de leur travail.
5	Mise en œuvre de la compétence sans supervision, dans des situations d'une grande complexité et à haut risque. Il peut s'agir de situations dans lesquelles le candidat supervise d'autres personnes dans l'application de certains aspects de la compétence, en restant responsable de leur travail.

¹ L'échelle d'évaluation va au-delà de ce qui est requis pour l'agrément, en incluant des niveaux de résultats plus élevés, dans le but de reconnaître que les candidats et les candidates au titre de géo. peuvent être des géoscientifiques de grande expérience qui possèdent des aptitudes de niveau supérieur.